



Cellule de Communication

Alger, 13 mars 2023

Communiqué de presse

Objet : L'Assemblée Générale Elective de la CAPC plébiscite Monsieur Rahmoune Zergoune Président.

La Confédération Algérienne du Patronat Citoyen a tenu aujourd'hui, Lundi 13 mars 2023, son Assemblée Générale Elective. A l'issue de cette AG, les adhérents de la CAPC ont procédé au renouvellement des instances dirigeantes de l'organisation, à savoir l'élection d'un nouveau président en la personne de M. Rahmoune Zergoune et des membres du Conseil d'Administration, et ce en conformité avec ses statuts et son règlement intérieur et en vertu de la loi sur les associations.

L'Assemblée Générale de la Confédération Algérienne du Patronat Citoyen, qui a acté la fin de mandat de Monsieur Mohamed Sami Agli, a été marquée par une participation importante des adhérents venus de toutes les régions du pays.

Dans la sérénité, la collégialité et la confiance, l'AG a tenu à rendre un vibrant hommage au président sortant pour son abnégation et à son sens d'éthique tout au long des 4 dernière années qu'il a consacré, en toute responsabilité, à l'édification d'une organisation sérieuse et fiable, dans une démarche où l'intérêt collectif et national a primé.

Le président élu de la CAPC, M. Rahmoune Zergoune s'est engagé à poursuivre l'œuvre de consolider l'organisation patronale pour demeurer une force de propositions et un acteur important du débat économique national, au service de

**Confédération Algérienne du Patronat Citoyen
23, Rue Hadj Ahmed Mohamed, Hydra, Alger.**

Tel : 0770 88 9080/0556486756/ contact : Communication@capc.dz

Cellule de Communication

l'économie nationale et pour la réussite de l'ambitieux plan de relance économique, car convaincu qu'il s'agit du plan de la dernière chance.

Fidèle à sa vocation, l'organisation poursuivra ses plaidoyers sur les questions de la souveraineté économique, de la diversification économique et l'exportation. La CAPC portera des propositions fortes sur ces sujets cruciaux qui engagent l'avenir de l'économie nationale dans une démarche constructive, de concertation et surtout ouverte à tous les partenaires économiques. Le but étant de bâtir une vision économique commune orientée vers les objectifs suivants :

- ✚ Encourager l'investissement productif et renforcer la dynamique entrepreneuriale par l'exploitation optimale du potentiel des ressources que recèlent nos territoires*
- ✚ Libérer l'entreprise des contraintes bureaucratiques et poursuivre les efforts destinés au soutien de la production nationale*
- ✚ Accorder une plus grande place au secteur privé*
- ✚ Promouvoir l'exportation à travers des mesures courageuses qui permettent une offensive vis-à-vis des marchés extérieurs. Le marché africain constitue un immense gisement d'opportunités à explorer.*